

A l'attention du directeur de l'information:

Labatt : le syndicat CSN tiendra une assemblée générale le mardi matin 2 septembre

MONTREAL, le 30 août /CNW Telbec/ - Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN) tiendra le mardi 2 septembre une assemblée générale pour demander à ses membres de se prononcer sur les dernières offres patronales. Le comité de négociation du syndicat en recommandera toutefois le rejet.

Le vendredi 29 août, le syndicat recevait une offre, présentée par la direction de compagnie comme une offre globale et finale. Cette offre patronale sera présentée à l'assemblée générale du syndicat de mardi 2 septembre pour étude et débat. Les participants se prononceront ensuite au cours d'un vote secret. L'assemblée se tiendra à huis clos et l'heure de sa clôture est indéterminée. Jean Lortie, président la Fédération du commerce-CSN et Robert Daneau, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt tiendront une conférence de presse après l'assemblée. La convocation de la conférence de presse sera faite par l'intermédiaire du réseau CNW. Puisqu'il revient à l'assemblée générale de prendre la décision, aucun commentaire des représentants du syndicat ne sera fait avant cette conférence de presse qui suivra l'assemblée générale.

L'assemblée générale du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN) se tiendra à 9 h 30, le mardi 2 septembre au Palladium de Brossard, sur la rive-sud de Montréal.

-30-

Renseignements: Pierre Dubois, Information-CSN, cel. :
(514) 247-3198;